



Procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2022

Début de la séance : 9h15

Présents : Alain MESBAH-SAVEL (président de séance), Agnès ORÊVE, Sylvain BOSCH, Fabienne FROMENTOUX, Jean-Marc COULAUD, Bernard MINODIER, Isabelle JUNIQUE, Daniel SAPET, MAGNOULOUX Bernard, André VICTOURON (arrivé à 9h29)

Absents : Axel CABLÉ (pouvoir Sylvain BOSCH), Jessica MOTTIN (pouvoir Alain MESBAH-SAVEL), Cathy GAUTHIER (pouvoir Agnès ORÊVE), Tanguy ANTRESSANGLE

Secrétaire de séance : Patrick MARGAND

Quorum : 8

Approbation du PV du conseil municipal du 3 décembre 2022.

Ordre du jour :

1. Création d'emploi d'agents recenseurs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population interviendra sur la commune à compter du 19 janvier 2023. Il y a nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à raison de 3 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, pour la période allant du 4 janvier 2023 au 26 février 2023 et de fixer leur rémunération. La dotation versée par les services de l'INSEE est d'un montant de 1957 euros.

Monsieur le Maire propose de fixer le forfait de rémunération de chaque agent recenseur à 653 euros. Pour tenir compte de la superficie et de l'habitat dispersé de la commune (plus de 3000 ha), Monsieur le Maire propose de participer aux frais de déplacement sur la base d'un forfait de 200 euros par agent recenseur et d'un forfait de 100 euros par agent pour les séances de formation.

Pour 12 – Contre 1 (M. MAGNOULOUX)

2. Décisions budgétaires modificatives

Décisions modificatives - Budget communal St Victor - 2022			
DM 1 - Décision budgétaire modificative - 17/12/2022			
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
020 (020) : Dépenses imprévues	-2 500,00		
2031 (20) : Frais d'études	2 500,00		
2132 (21) : Immeubles de rapport - 133	140 000,00		
2313 (23) : Constructions - 131	-140 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
022 (022) : Dépenses imprévues	-4 600,00		
022 (022) : Dépenses imprévues	-400,00		
61551 (011) : Matériel roulant	-12 000,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	4 600,00		
6558 (65) : Autres contributions obligatoires	12 000,00		
739223 (014) : Fonds de péréquation des ress comm et intercomm	400,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	-

Pour 12 – Contre 1 (M. MAGNOULOUX)

3. Mise à jour des tarifs municipaux

La délibération a été ajournée par manque d'éléments

Informations diverses

- a) Les vœux du maire auront lieu le 7/01/2023
- b) M. Bernard MINODIER prépare actuellement 17 Colis de Noël (7 personnes à l'hôpital et 10 personnes isolées et dépendantes à domicile)
- c) Forfait communal pour l'école de Saint-Victor :
 - Année scolaire 2021/2022 = 884€/ élève pour 42 élèves
(+2 élèves à l'extérieur non pris en charge par la commune)
 - Année scolaire 2022/2023 = 1105€/ élève pour 37 élèves
(+2 élèves à l'extérieur non pris en charge par la commune)
- d) Le dernier appartement du facteur a été loué depuis le 16/12/2022

Prochain conseil municipal planifié le 7/01/2023